



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 614/2025
Date de la séance du CE : 11 juin 2025
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2025.STA.999
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Korab Rashiti, Gerolfingen, avec effet au 12 juin 2025.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. Jann Fritz Bangerter, né en 1992, Berne, inscrit sur la liste 3 : Union Démocratique du Centre dans le cercle électoral du Bienne – Seeland,

élu au Grand Conseil au 13 juin 2025.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier